

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RECOULES-DE-FUMAS**

Séance du mardi 10 janvier 2023

Membres	Date de la convocation: 04/01/2023
En exercice : 10	<i>L'an deux mille vingt-trois et le dix janvier le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christophe SUDRE,</i>
Présents : 10	Présents : Christophe SUDRE, Christine MOULIN, Daniel BOUSSUGE, Marianne ROCHET, Marcel ROUZEYRE, Perrine VAILLANT, Christian DELMAS, Jean-François OSTY, Jacques BONNET, Célia BOULARD
Votants : 10	
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstention : 0	
	Représentés :
	Excusés :
	Absents :
	Secrétaire de séance : Célia BOULARD

**Délibération DE_2023_05 - Objet : Renouvellement de l'adhésion au service
prévention du CDG 48**

Monsieur le maire indique au conseil que la convention signée entre la Commune et le Centre de Gestion 48 concernant le service prévention est arrivée à terme au 31 décembre 2022.

Monsieur le maire présente la nouvelle convention ci-annexée comprenant les services suivants ;

- Aide à la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques
- Prévention des risques professionnels
- Formation initiale des assistants de prévention
- Inspection

Cette convention est conclue pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2025, le coût annuel pour un agent est de 270€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants ;

Décide d'adhérer au service prévention du Centre de Gestion de la Lozère.

Autorise M. le maire à signer la convention et tous les documents qui y seront afférents.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11/01/2023
et publié ou notifié
le 11/01/2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
M. le maire,

Christophe SUDRE

